

Publié le 13 novembre 2015

Finances locales 2015 : des arbitrages nécessaires

En 2015, l'épargne brute des collectivités locales devrait à nouveau accuser un recul de 4,9 % et, de facto, affecter fortement les investissements locaux. C'est le constat préoccupant révélé par la note de conjoncture de la Banque Postale publiée ce mois. Pour autant, les compressions budgétaires actuelles ne semblent pas entamer la reprise post-électorale des projets d'Epl. Bien au contraire, 207 intentions de création sont actuellement identifiées, soit une 25 % de croissance en un an.



Un tassement de l'épargne brute des collectivités malgré les efforts engagés Selon les estimations de La Banque postale, l'épargne brute (recettes moins dépenses de fonctionnement) des collectivités attendrait 35,6 milliards d'euros en 2015 et conforterait ainsi la tendance enregistrée depuis 2012. La recomposition du paysage institutionnel et l'amplification de la baisse des concours de l'État, au titre de la contribution des collectivités au redressement des comptes publics, ne sont pas étrangères à ce phénomène.

La hausse envisagée des recettes 2015 (+0,6 %) des collectivités ne permettra pas de compenser les dépenses de fonctionnement malgré une décélération est engagée depuis quelques temps : + 1,8 % en 2015 après + 2,9 % en moyenne par an entre 2011 et 2014. Ceci expliquant cela, les collectivités doivent une nouvelle fois composer avec une épargne brute diminuée affectant, par la même occasion, les dépenses d'investissements (-6,2 % par rapport à 2014). Bien que l'on constate des situations hétérogènes entre territoires et échelons de collectivités, un grand nombre de projets sont redimensionnés, reportés voire annulés.

Et 2016 ? Une reprise de l'investissement incertaine Pour envisager un redémarrage des dépenses d'investissement en 2016, il faudrait que les collectivités locales en 2016 puissent reconstituer leurs marges d'autofinancement. Les scénarii de La Banque postale ne vont pas dans ce sens. Avec une quasi-impossibilité de jouer sur le levier fiscal et une nouvelle baisse des concours financier de l'Etat, l'épargne brute devrait subir une nouvelle contraction, conduisant vraisemblablement à une baisse de l'investissement local.

Un mouvement Epl consolidé dans un contexte financier pourtant contraint Avec l'apparition de nouvelles restrictions budgétaires et la difficulté à jouer sur le levier fiscal, les collectivités repensent leur politique d'investissement et l'organisation de leurs services publics. Elles semblent désormais vouloir se reposer sur des solutions souples. Dans ce contexte, l'appétence des élus locaux pour la gestion en Epl ne se dément pas. Plus d'un an après les élections municipales, le nombre de projets d'Epl progresse de 25 % : 207 sont recensés par la Fédération. Dans cette dynamique, une vingtaine de projets de SemOp sont également identifiés, dont les deux premières ont été créées par la ville de Dole le 6 octobre dernier. Pour en savoir plus : [Note de conjoncture 2015 sur les finances locales](#)

À télécharger

- [LBP-note_finances_locales-nov_2015.pdf](#)